

# Le Journal

## de Saint-Rémy-de-Provence



### Le mot d'Hervé Chérubini

Maire de Saint-Rémy-de-Provence  
Vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté de communes  
Vallée des Baux – Alpilles



La ville entreprend prochainement un très important programme de rénovation des rues du centre ancien de Saint-Rémy, dont la Rue Carnot. Nous avons souhaité que la réfection des chaussées s'inscrive dans un projet d'aménagement complet associant le confort de la circulation, en priorité des piétons, la qualité de l'éclairage, la mise en valeur du patrimoine, la modernisation complète des réseaux d'eau et d'assainissement et la création d'un réseau pluvial.

La commune poursuit ainsi la politique d'investissements de fond qu'elle a engagé depuis six ans au service de la vie quotidienne des Saint-Rémois et de la mise en valeur de notre ville et de son caractère exceptionnel, au cœur du territoire des Alpilles.

Je souhaite aux Saint-Rémois et à nos visiteurs de profiter pleinement de la saison d'été qui sera, cette année encore, riche en événements festifs et culturels dont la grande qualité contribue à notre rayonnement.

*Hervé CHÉRUBINI*

# 8 rues bientôt rénovées

**EN AVANT  
PROPRE**  
CAHIER CENTRAL

page 3 **Urbanisme**  
La démarche  
environnementale  
au cœur du PLU

page 4 **Économie**  
La Courte  
Échelle, épicerie  
solidaire

page 6 **Culture**  
Les 50 ans  
de la Respeldo

DE PROVENCE





# Rénovation des rues du centre ancien : un projet apprécié par les riverains



En couleurs, les rues du centre ville concernées par la rénovation.

## 150 m<sup>2</sup> de tags nettoyés

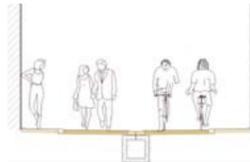
La ville a procédé au nettoyage d'une soixantaine de tags sur les bâtiments publics de la commune, soit une surface totale de 150 m<sup>2</sup>. Les tags concernés se situaient à proximité de la Poste, de l'école Marie-Mauron, de la crèche, à l'espace de la Libération, sur la façade de l'hôtel de ville... L'entreprise prestataire a utilisé autant que possible des procédés écologiques pour éviter les produits chimiques, et si besoin des éco-produits et du liant pur naturel pour protéger les parements. Ce travail était réalisé sous la supervision d'Yves Nègre, conseiller municipal délégué aux services techniques. La ville s'est chargée dans un second temps de l'enlèvement des tags situés sur les murs de certains bâtiments privés.



Le public présent a bien accueilli le projet envisagé et l'esprit de la rénovation qui privilégie les vélos et les piétons sur l'automobile, avec la mise en place de zones de rencontre ; sur la voirie entièrement refaite, avec un nouveau revêtement, les trottoirs seront supprimés pour laisser plus de place aux promeneurs. « Les espaces seront végétalisés avec des arbres (place Hilaire), des treilles (rue Isidore-Gilles) et des rosiers grimpants dans des pots enterrés (rue Daniel-Millaud) », précise Yves Faverjon, premier adjoint délégué à l'économie. « L'éclairage public sera entièrement revu et conçu pour mettre en valeur le patrimoine architectural, comme la fontaine Nostradamus remise en fonctionnement. Au-delà de la nécessaire rénovation du cœur de ville, nous portons une attention particulière à tous les éléments qui contribueront à renforcer son charme. »

Les riverains de la rue Carnot et de sept voies adjacentes ont découvert le 21 avril dernier le projet de rénovation complète des rues que la commune a souhaité leur présenter. Ce projet vise à moderniser le cœur de ville et à y améliorer les conditions de circulation dans le respect de son caractère.

### La modernisation complète des réseaux



Chiffré à 2,5 millions d'euros, le projet comprend le réaménagement des réseaux d'eau et d'assainissement en sous-sol et également la création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales actuellement inexistant. Il sera lancé à l'automne 2011, le temps de rédiger le cahier des charges et de lancer l'appel d'offres. Il s'échelonne sur trois ans, avec des travaux réalisés entre octobre et mai pour laisser le quartier pleinement praticable pendant la saison touristique.

### Un projet ambitieux au bénéfice de la vie économique

Le président de la CCI du Pays d'Arles, Francis Guillot, et la présidente de l'Union saint-rémoise des artisans et commerçants, Elizabeth Hérou, étaient présents pour découvrir le diagnostic et l'avant-projet proposé par le bureau d'étude. Le public a fait part de sa satisfaction de voir ce chantier engagé, et surtout de le voir envisagé de cette façon. Au fur et à mesure de l'avancement du projet, de nouvelles réunions d'informations, dont certaines organisées en concertation avec la CCI du Pays d'Arles, qui s'adresseront plus spécifiquement aux commerçants, sont prévues. ■

# La démarche environnementale au cœur du Plan local d'urbanisme

La ville de Saint-Rémy-de-Provence a décidé d'engager la réalisation de son plan local d'urbanisme en y intégrant une forte dimension environnementale. Dans ce but, elle élabore cette année une « approche environnementale de l'urbanisme ». Cette démarche répond aux critères définis par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et servira de base au projet municipal d'aménagement urbain.



Le plan local d'urbanisme (PLU) pose les principes qui président à l'aménagement et à l'organisation du territoire communal pour les quinze années qui suivent sa validation. Ce document de planification de référence du développement communal se substitue à l'actuel plan d'occupation des sols (POS). L'élaboration du PLU est une démarche longue et complexe devant répondre au mieux aux enjeux de l'avenir tout en tenant compte des spécificités et du passé de Saint-Ré-

my. Cette démarche de fond inclut une large concertation avec la population. Les élus ont décidé de mener en guise de préalable et d'appui tout au long du PLU une démarche qualitative facultative, l'approche environnementale de l'urbanisme (AEU). « Avec l'AEU, la municipalité sera ainsi munie d'une base de réflexion lui permettant de doter la commune d'un projet harmonieux de développement de son territoire, préservant l'équilibre entre habitat, environnement et vie économique, et respectant les orientations de la charte du Parc

naturel régional des Alpilles », explique Jacques Guénot, délégué à l'urbanisme. La démarche débute par un état des lieux très complet : parc de logements, équipements et réseaux publics, déplacements, patrimoine, paysages, tourisme et rayonnement de la ville, énergies renouvelables, réseaux haut débit. Elle portera une attention toute particulière aux secteurs stratégiques du territoire. Ensuite, elle permet à la municipalité de faire participer très tôt par la concertation

l'ensemble des acteurs concernés par l'élaboration du PLU, pour une analyse partagée et comprise par tous des enjeux environnementaux. Le prestataire de cette approche environnementale de l'urbanisme, qui sera désigné très prochainement, accompagnera la commune dans toutes les étapes d'élaboration du PLU. ■

## Des volontaires pour le Comité communal des feux de forêts

À l'approche de l'été, le Comité communal des feux de forêts (CCFF) recherche des volontaires pour perpétuer sa mission de protection des Alpilles. À Saint-Rémy, le CCFF fait partie des cinq entités qui assurent de façon conjointe la prévention incendie dans les Alpilles, aux côtés des pompiers, des forestiers sapeurs, de l'Office national des forêts et des saisonniers du Parc naturel régional des Alpilles.

Il effectue de juin à septembre une mission de surveillance des massifs, avec des patrouilles en 4x4. Placés au plus près des zones à risque, ses véhicules, pourvus de cuves à eau, peuvent intervenir presque immédiatement en cas de départ de feu.

Si l'incendie prend trop d'ampleur, le CCFF contribue au guidage des pompiers sur les lieux sinistrés.

Le comité travaille par ailleurs sur les aménagements du massif et sur l'information du public pendant les périodes à risques.

Les effectifs du CCFF sont actuellement insuffisants ; n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Richard Giovannetti au 06 29 19 69 81.



La Courte  
Échelle

# Une épicerie équitable pour tous avec l'économie sociale et solidaire

La Courte Échelle, association soutenue par la ville pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS) sur la commune, voit ses deux premiers projets aboutir : l'ouverture début mai d'une épicerie solidaire et d'un atelier solidaire d'artistes plasticiens.

L'épicerie est ouverte à tous ceux qui souhaitent donner une plus-value solidaire à leur consommation quotidienne. Se fournissant en circuit court directement auprès des producteurs, elle est alimentée en fruits, légumes et productions locales (riz, fromages...), biologiques ou conventionnels. Les denrées

non produites localement (café, chocolat...) sont néanmoins issues du commerce équitable.

**Un tarif préférentiel pour les faibles revenus**  
L'un des objectifs de l'ESS est de faire en sorte que tout le monde puisse acheter dans un endroit « alternatif » sans que la question budgétaire

soit une restriction pour les personnes les plus en difficulté. C'est pourquoi l'épicerie affiche deux tarifs pour ses produits : un tarif préférentiel pour les plus démunis et un tarif solidaire pour les autres consommateurs adhérents, permettant de financer le tarif préférentiel.

**Soutien d'artistes**  
Les visiteurs peuvent découvrir les œuvres d'artistes plasticiens locaux exposés dans l'épicerie, au gré de leurs achats ou en prenant un café au bar de l'association ; il s'agit de professionnels de talent qui vivent ou cherchent

à vivre de leur art. Cet atelier est un lieu d'entraide, par des parrainages, entre les artistes connus et ceux en devenir. Les œuvres sont destinées à la vente et tous les budgets sont représentés.

**Repenser les rapports humains**  
La Courte Échelle promeut l'ESS sur la commune par la création, l'accompagnement, le développement et la gestion de projets solidaires. Ainsi, pour aménager l'épicerie et l'atelier, la Courte Échelle a fait appel à Greenstocker, une ressourcerie associative d'Arles qui propose du mobilier

pour les professionnels et les particuliers à partir de matériaux récupérés. Elle propose également, en partenariat avec l'association arlésienne Une idée derrière l'écran, des ordinateurs reconditionnés équipés de logiciels libres. Des comités de producteurs, de consommateurs et d'artistes animeront l'épicerie et l'atelier, organisation qui repense les rapports entre producteurs et consommateurs et entre artistes et visiteurs. ■

La Courte Échelle  
186 route de Maillane  
Tél. 04 13 39 83 10  
courte.echelle.13210@gmail.com  
www.lacourte-echelle.fr

## La société AV Composites doublement récompensée



De g. à dr. : Fabrice Gravier, Catherine et Vincent Aprin, les trois associés d'AV Composites

Créée en 2005 à Saint-Rémy et implantée depuis 2008 à la Massane, la société dirigée par Vincent Aprin a enregistré une très forte croissance et obtenu deux récompenses.

AV Composites fabrique depuis 2005 des panneaux isolants en aluminium pour toitures de vérandas et salles blanches, et des volets isolants avec effet bois en matériaux composites. Le cœur d'activité de cette entreprise de onze salariés est l'innovation. Elle répond ainsi aux nouvelles réglementations internationales en matière d'environnement et de développe-

ment durable et à l'intégration de fonctions (esthétique, thermique, acoustique, sans entretien, etc.), ce qui lui permet de se démarquer d'une concurrence très importante. La très forte croissance de l'entreprise sur cinq ans (plus de 1 200 % !) a été récompensée par le prix OSEO 2010 régional puis national au mois de décembre, ainsi que par le prix de l'innovation 2010 de l'INPI en janvier

dernier. C'est sur le terrain qu'elle occupe au parc d'activités de la Massane depuis 2008, aménagé par la ville, que l'entreprise a pu prendre un tel essor. Fin 2010, elle a encore agrandi de 1 000 m<sup>2</sup> le bâtiment de 3 000 m<sup>2</sup> qu'elle avait pu construire alors. Si elle produit actuellement 150 000 m<sup>2</sup> de panneaux par an, elle dispose désormais d'une capacité de production de 500 000 m<sup>2</sup>. ■



## Nouveau succès pour le 5<sup>e</sup> forum « Opportunité emploi »

Près de 550 visiteurs se sont rendus au 5<sup>e</sup> forum emploi le 8 mars dernier, rencontrant ainsi 45 entreprises, les trois corps d'armées, 6 structures de formations, ainsi que des stands dédiés à la création d'entreprise et à l'accompagnement des publics. La participation record des entreprises a permis de totaliser environ 300 offres d'emploi. 12 recrutements ont eu lieu le jour-même, et 280 personnes ont reçu un premier accueil positif de la part des entreprises, qui ont souhaité conserver leurs coordonnées en vue d'un recrutement. Le forum était organisé par le Relais emploi de Saint-Rémy-de-Provence, en partenariat avec la Maison de l'emploi, la Mission locale du Delta, Pôle emploi, CAF, APEA 13 et les autres partenaires de l'insertion. Comme chaque année depuis trois ans, des ateliers de préparation aux entretiens d'embauche étaient proposés et ont attiré une trentaine de participants. ■



# Un nouveau lieu au service de la petite enfance

Après un an et demi de concertation et de collaboration entre communes et partenaires sociaux, le Relais assistantes maternelles Alpillès-Montagnette a ouvert ses portes à Saint-Rémy-de-Provence.

Les communes de Barbenant, Cabannes, Châteaurenard, Graveson, Noves et Saint-Rémy-de-Provence ont créé un relais assistantes maternelles (RAM) comme interface entre des familles en recherche de places d'accueil pour leur enfant et les 180 assistantes maternelles exerçant sur le territoire.

« Le RAM, lieu d'information et de rencontre des assistantes maternelles, leur permet de rompre leur isolement et valorise leur profession, souvent mal perçue par les familles » explique Patricia Laubry, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et présidente du RAM. « Il fournit également aux parents des informations sur les modes sociaux d'accueil, les activités, les passerelles

vers l'école... »

De nombreuses démarches administratives, très longues à aboutir, ont été nécessaires depuis la première rencontre des acteurs concernés. Les élus responsables de la petite enfance des sept communes ont choisi de fonctionner en syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU). Un partenariat solide avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Protection maternelle infantile (PMI), tissé dès les premières réunions, a facilité les démarches auprès des instances de décision. Le SIVU a recruté une professionnelle de la petite enfance comme animateur

du relais. Les locaux sont situés à Saint-Rémy-de-Provence, mais le RAM assure également dans les autres communes une permanence six fois par mois dans un local mis à sa disposition. Quelle que soit la commune de provenance, les assistantes maternelles ou les familles du territoire pourront être accueillies dans le local de Saint-Rémy. ■

Relais assistantes maternelles Alpillès-Montagnette Enclos Mauron, avenue de la Libération Tél. 04 90 15 69 53 ram.arpilles-montagnette@orange.fr

## Été tonique pour la jeunesse !

Sport, culture, découverte... Chaque été, la ville de Saint-Rémy propose aux jeunes de 3 à 18 ans un large éventail d'activités et des séjours en colonies de vacances. Parce que les vacances d'été sont un moment privilégié de découverte de nouvelles activités, d'ouverture sur son environnement et d'apprentissage de l'autonomie, parce qu'aucun enfant saint-rémois ne doit en être privé pour des raisons financières, la ville propose ou soutient un large éventail d'activités et aide les familles en fonction de leurs revenus. L'offre comprend des colonies de vacances traditionnelles et des séjours à thèmes proposés par la ville, les accueils à la semaine au Centre de loisirs Mas Nicolas ainsi que les activités proposées par l'Espace jeunes, les séjours ados et les stages du musée municipal des Alpilles. La ville a étendu cette année jusqu'à l'âge de 18 ans le système de bons-vacances mis en place en 2010 : ce dispositif permet aux familles, selon leur quotient familial, de bénéficier d'une aide municipale pour la prise en charge de la colonie de leur enfant, si celle-ci ne figure pas dans la sélection de la ville. Renseignements auprès du service scolaire à la mairie (04 90 92 08 10)

## Des ateliers verts pour les écoliers



La ville a mis en place, pour les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la République et de l'Argelier, des ateliers scientifiques sur le développement durable, sensibilisant les enfants aux énergies renouvelables.

Les interventions, effectuées par Rachel Béret de l'association Arts de vivre, se sont déroulées en deux demi-journées. En partant de la consommation des appareils de la vie quotidienne, les enfants ont d'abord été sensibilisés à nos besoins énergétiques, puis aux diffé-

rentes sources d'énergie que nous connaissons, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Ils ont ainsi réfléchi à l'urgence de faire des économies d'énergie, dans la situation paradoxale d'une société de plus en plus gourmande alors que les ressources naturelles, non renouvelables, s'amenuisent. Lors de la seconde demi-journée, les enfants ont construit, selon les classes, des modèles réduits produisant de l'électricité : une éolienne ou une centrale hydroélectrique, utilisant une dynamo, ou encore une maison équipée d'un panneau photovoltaïque. D'autres élèves ont construit un four solaire, illustrant ainsi une autre façon de transformer l'énergie du soleil. À travers ces ateliers à caractère scientifique, la ville a souhaité faire prendre conscience aux enfants, de façon ludique, des enjeux de la consommation d'énergie. ■

## La Respelido fête ses

La Respelido Prouvençalo se mobilise pour faire de son cinquantième anniversaire un événement exceptionnel en offrant plusieurs spectacles créés pour l'occasion. La commune apporte son soutien à l'organisation de ces manifestations qui rassembleront tous les amoureux de la culture provençale.



# 50 ans



En 1961, Renée de la Comble, adjointe au maire de l'époque Louis Vigne, crée la Respelido Prouvençalo avec la société de farandole de l'Escolo dis Aupiho, en vue d'assurer

le festival en langue provençale qui se tient à Glanum. Les personnalités œuvrant pour la reconnaissance de la culture provençale, Marcel Bonnet, Charles Mauron, Marie Mauron, Camille Dourguin, Antoine Aurran et bien d'autres, accueillent cette nouvelle association avec enthousiasme. De nombreux maîtres et pré-vôts se succèdent pour transmettre la tradition de la danse et de la musique provençales. Le groupe participe aux manifestations régionales, se produit dans la plupart des régions françaises mais aussi à l'étranger. En 1984, après un travail intense, le groupe décroche le prix du meilleur

groupe français au festival de folklore de Dijon. La Respelido compte aujourd'hui 80 membres de toutes les générations. Elle fait partie de la Fédération folklorique méditerranéenne, elle-même membre de la Confédération nationale des groupes folkloriques français. Grâce à ces partenariats, l'association effectue des stages pour former et diplômer ses animateurs. Dans le cadre de cet anniversaire, la Respelido interprétera le 12 juin place de la mairie un hommage à la danseuse Diane de Roussan, avec de nombreuses contredanses, genre né en Angleterre vers 1650 qui s'est répandu à la

cour de Louis XIV puis dans les régions françaises, dont la Provence, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le 9 juillet, au cours d'un bal champêtre Second Empire, le groupe interprétera des danses contemporaines de la renaissance provençale du Félibrige. Une exposition se tiendra par ailleurs à la bibliothèque municipale du 1<sup>er</sup> au 31 juillet, sur la société de farandoleurs l'Escolo dis Aupiho, sur Renée de la Comble et sur les costumes de la Provence. ■

Renseignements :  
06 07 69 94 36  
<http://respidoprouvençalo.blogspot.com/>

## Une sixième spécialisée dans la pratique musicale



Le collège Glanum propose, dès la rentrée scolaire 2011, en partenariat avec l'école de musique Saint-Rémy/ACCM (communauté d'agglomération d'Arles), une classe musicale pour initier les non-musiciens à l'apprentissage d'un instrument.

En plus de l'heure de musique hebdomadaire propre à tous les collégiens, les élèves de cette sixième auront deux heures de pratique hebdomadaire à l'école de musique pour apprendre la guitare électrique, le clavier, la basse, le saxophone, la batterie et même le chant. Quatre petits orches-

tres de six seront formés pour mener également une approche de l'instrument en groupe. Cette classe a vocation à se poursuivre en cinquième. Financée par le Conseil général et le collège, cette classe ne requerra aucune participation de la part des familles. L'établissement a d'ores et déjà pris contact avec les classes de

CM2 pour faire la promotion de cette nouvelle section. ■

Renseignements au collège :  
04 90 92 03 85

## Lucio Fanti, peinture et théâtre



Lucio Fanti, Brouillard dans les vignes, huile sur toile, 2006

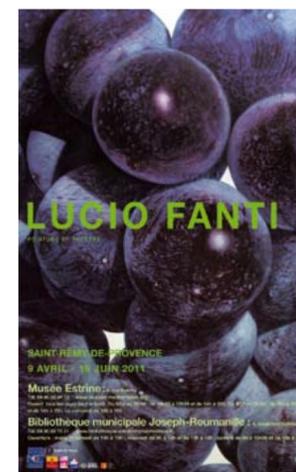
### Un scénographe de talent

Parallèlement à sa carrière de peintre, Lucio Fanti a réalisé de nombreux décors pour le théâtre et l'opéra en travaillant avec les plus grands metteurs en scène européens, Bondy, Grüber, Hemleb, Jourdeuil, Mussbach, Olmi, Sobel, Vincent... Le metteur en scène Peter Stein, avec lequel Lucio Fanti a obtenu en 1986 le Laurence Olivier Award du meilleur décor de l'année en Grande-Bretagne, se souvient : « Le travail le plus palpitant a certainement eu lieu sur Le Singe Velu (...). Il s'agissait de huit tableaux scéniques imbriqués l'un dans l'autre, et dont l'effet mettait en valeur l'expressionnisme de l'auteur, mais parvenait aussi en même temps à imposer une esthétique très moderne (...). C'est le travail le plus intéressant auquel il m'a été donné de prendre part. » À l'occasion de l'exposition, Thalia édition a réalisé un ouvrage monographique réunissant les œuvres de Lucio Fanti pour la peinture et le théâtre, avec des textes écrits par les écrivains Régis Debray, Bernard Chapuis, Jorge Semprun, l'historienne de l'art Sarah Wilson et les metteurs en scène Bernard Sobel et Peter Stein. ■

Le musée Estrine présente en deux lieux la première rétrospective de l'œuvre de Lucio Fanti : à l'hôtel Estrine pour ses peintures et à la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille, pour ses décors de théâtre.

Né à Bologne en 1945, Lucio Fanti s'installe à Paris en 1965. Il est rattaché à la Jeune Peinture puis au groupe de la Figuration narrative réuni par le critique Gérard Gassiot-talabot. Marqué depuis l'enfance par la Russie soviétique, Lucio Fanti commence par peindre les images iconiques du régime ; à la fois ironique et poète, lyrique et satirique, il éprouve intimement le passé

d'une illusion et le tourne subtilement en dérision. Débute ensuite une œuvre plus intime avec des tableaux dédiés à son double poétique au destin tragique, l'artiste Maïakowski. La nature, toujours présente dans ses tableaux, prend de plus en plus d'importance et finit par en devenir le sujet même, dans la série des Vignes et aujourd'hui dans celle des Raisins.



- Lucio Fanti, peinture et théâtre Du 9 avril au 19 juin 2011, musée Estrine et bibliothèque municipale Joseph-Roumanille
- Décors de théâtre, conférence par Lucio Fanti : vendredi 20 mai à 18h
- Ciné-Opéra le 21 juin à 22h, place Favier dans le cadre de la Fête de la musique La Traviata : projection de l'opéra mis en scène par Klaus Michael Grüber et Ellen Hammer, direction musicale Gérard Korsten, décors de Lucio Fanti. Accès libre
- Visites guidées de l'exposition du musée :
  - mercredis 1<sup>er</sup>, 8 et 15 juin à 15h
  - vendredi 17 juin à 18h

Renseignements et réservations : 04 90 92 34 72



## Bibliothèque municipale Les rendez-vous des jeunes lecteurs

Dans le cadre de ses missions de développement de la lecture publique, la bibliothèque Joseph-Roumanille propose des ateliers à thème pour les enfants à partir de 6 ans.

Tout au long de l'année, divers ateliers ludiques et créatifs sont proposés aux plus jeunes afin de leur faire découvrir les multiples facettes et les différentes possibilités d'éveil et d'apprentissage qu'offrent les livres et la lecture. Les prochains ateliers se dérouleront le mercredi 25 mai à 15h, sur le thème de la correspondance, avec la création et la rédaction d'une carte postale, et le samedi 25 juin à 10h30, sur les musiques du monde, à l'occasion de la Fête de la musique. Ces ateliers sont gratuits mais il est indispensable de s'y préinscrire. Ils complètent l'offre d'activités culturelles que propose la bibliothèque pour la jeunesse : « L'Heure du conte », moment d'évasion suivi d'un atelier créatif pour les enfants de 3 à 6 ans, un mercredi du mois, et « Les Petites Oreilles », temps de découverte autour de la lecture, des jeux de doigts et des comptines pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans, une fois par mois. ■

Préinscriptions au 04 90 92 70 21

## Découvertes culturelles pour les jeunes : le guide est en ligne !

La ville édite chaque trimestre un dépliant regroupant



l'offre culturelle proposée aux enfants et adolescents par la commune : spectacles, ateliers artistiques au musée, lectures et ateliers découverte à la bibliothèque.

Le dépliant distribué dans les écoles est également en ligne sur le site internet de la ville : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

# Patrimoine aménagement



## Des vestiges archéologiques découverts à la ZAC d'Ussol

**Le diagnostic préventif, effectué par l'Institut national des recherches archéologiques préventives (Inrap) sur les terrains de la ZAC d'Ussol appartenant à la commune, a révélé l'existence d'importants vestiges archéologiques gallo-romains.**

La réalisation du quartier d'Ussol initié par la commune est soumise à une procédure légale habituelle qui a été respectée par la ville. En effet, la loi de 2003 relative à l'archéologie préventive impose que tout projet d'aménagement ou de construction susceptible d'affecter des éléments du patrimoine archéologique fasse l'objet d'un diagnostic préalable. L'Inrap a ainsi été missionné afin de procéder à une reconnaissance archéologique sur le terrain de la ZAC d'Ussol. Une première intervention, en janvier et février, consistait en la réalisation de tranchées sur la partie nord-est du terrain. Elle a été complétée par une seconde de moindre importance fin mars. L'Inrap établit actuellement le rapport scientifique de ce diagnostic qui sera remis au préfet de Région. En attendant que celui-ci se prononce

cet automne sur les suites à donner, les vestiges dégagés ont été recouverts pour les protéger.

### 200 familles en attente de logement

Le quartier d'Ussol a été décidé par la ville, sur des terrains acquis en 2008, pour répondre à la forte demande de logements des familles saint-rémoises ; l'aménagement de ce quartier de 146 logements, maisons individuelles et immeubles collectifs, a été confié en 2009 à l'organisme public 13 Habitat.

La volonté de créer des logements reste prioritaire pour la municipalité. Toutefois, si la valeur archéologique de ces vestiges venait à être confirmée par le préfet, et qu'une campagne de fouilles approfondie s'avère nécessaire, la ville conciliera la protection du patrimoine communal avec cette priorité. ■

## Logements : les projets de la commune

**Malgré la suspension du projet d'Ussol, la volonté de la municipalité de créer des logements à prix abordable pour les Saint-Rémois reste intacte.**

**Une quarantaine de logements sociaux sont ainsi en cours d'aménagement sur la route d'Avignon. Construits par un investisseur privé, ils seront gérés par 13 Habitat. Comme pour les appartements situés à l'ancienne gendarmerie, la ville conservera la maîtrise de l'attribution des logements (voir p. 10).**

**À moyen terme, la ville souhaite également aménager des logements accessibles au plus grand nombre dans le quartier des Cèdres.**



## La salle de fêtes, de spectacles, de congrès : une nouvelle étape vers sa réalisation

La construction de la salle de fêtes, de spectacles et de congrès respecte le planning prévu : l'appel d'offres destiné à sélectionner les entreprises qui réaliseront le bâtiment et aménageront son environnement (paysagement, parkings et circulations) a été lancé en mars. En parallèle, le maire a signé le permis de construire au mois d'avril.

Les travaux commenceront à la rentrée, pour une livraison de l'équipement début 2013.

# Environnement travaux

## La station de pompage des Paluds modernisée

**La ville a sécurisé davantage l'approvisionnement en eau grâce à d'importants travaux à la station de pompage des Paluds concernant les équipements électriques et hydrauliques.**



La Régie de l'eau et de l'assainissement, conjointement avec la Société des eaux de Marseille, a supervisé ces travaux, qui ont consisté principalement à mettre en place un puissant groupe électrogène de 90 kW. Son autonomie de 72 heures en pleine charge doit permettre, en cas de coupure importante d'électricité, de conti-

nuer à alimenter les foyers raccordés en eau potable.

### Sécuriser la station

« La sécurisation de la station passe aussi par le renouvellement et la protection de ses équipements », explique Vincent Oulet, adjoint aux travaux et aux marchés publics. L'armoire électrique de commande des pompes et un ballon anti-bélier, qui sert



à amortir les coups de pression consécutifs à l'arrêt des pompes, ont ainsi été remplacés. Pour préserver les organes électriques et électroniques, un système d'extracteur d'air et de radiateurs a été mis en place afin de maintenir une température adéquate en été et en hiver. Un nouvel abri en acier démontable a été placé sur les pompes du puits communal afin de les protéger des aléas climatiques. Enfin, les portes d'accès à la station ont été remplacées par de plus solides, et sécurisées par la mise en place de capteurs reliés à une alarme ; deux trappes de visite des organes de régulation ont été changées.

### Faciliter l'entretien

« Nous avons également réorganisé les équipements pour faciliter leur entretien », poursuit Vincent Oulet. Un palan et une poutre fixée au plafond ont ainsi été installés pour démonter et sortir aisément les pompes. Un quai d'accès en béton, avec pente, facilitera le décharge-

ment et le remplacement des bouteilles de chlore. L'automate qui commande les organes électriques de la station a été optimisé grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle programmation. De nouveaux appareils seront très prochainement placés pour analyser en continu le taux de chlore dans l'eau livrée au réseau.

### Améliorer l'environnement

Enfin, les travaux ont égale-

ment consisté à enjoliver l'environnement de la station, avec la réfection de la zone de circulation, l'enfouissement de fourreaux de télécommunications, et la réfection des peintures murales et du sol. Fin 2011, il est prévu de refaire également la clôture de la station et les façades du bâtiment.

L'ensemble de ces travaux, d'un montant de 144 000 euros, a été subventionné par le Conseil général à 42%. ■



Le puissant groupe électrogène pourra assurer l'approvisionnement en eau des foyers pendant 72 heures.

## La Régie de l'eau et de l'assainissement continue d'améliorer les réseaux

**La Régie de l'eau et de l'assainissement (REA) a lancé deux importants chantiers de renouvellement des réseaux, l'un dans la rue Édouard-Marrel, le chemin de la Croix d'Arles et l'avenue Albert-Gleizes, l'autre au chemin Canto-Cigalo.**

Le premier chantier, qui durera environ cinq mois, concerne environ 525 mètres de conduite et 60 branchements d'eau potable et d'assainissement. Le second, d'une durée de deux mois, concerne environ 500 mètres de conduite et 40 branchements. Ces deux chantiers poursuivent les mêmes objectifs : redimensionner le réseau pour desservir correctement

les quartiers en eau potable, améliorer la défense incendie, supprimer les branchements en plomb anciens pour abaisser la teneur en plomb et respecter ainsi la norme européenne et placer les compteurs à l'extérieur des habitations. Par ailleurs des vannes d'isolement sont installées pour réduire au minimum les zones de coupure d'eau lors de futures interventions sur le réseau.

À l'issue de ces travaux, la voirie du chemin de la Croix d'Arles sera remise à neuf. Dans la rue Édouard-Marrel, un enrobé provisoire sera mis en place pendant la durée des travaux sur le chantier de la Villa Sérénia ; la chaussée sera remise à neuf par la suite. Sur le chemin Canto-Cigalo, une réfection de la chaussée sera réalisée sur la tranchée. ■

## De nouvelles vannes au lac de Barreau

**De nouvelles vannes ont été installées pour réguler la hauteur du lac de Barreau, en remplacement des précédentes qui ne fonctionnaient plus. L'ASAF du Vigueirat, qui gère la manipulation et l'entretien des vannes, a pris en charge cette installation.**

# EN AVANT PROPRE



Trop de déchets déposés de façon anarchique défigurent les rues et les paysages de Saint-Rémy. Afin de rendre notre commune plus propre, d'améliorer notre cadre de vie à tous et de conforter son attractivité, la ville de Saint-Rémy-de-Provence met en place un programme d'actions ambitieux et sollicite l'engagement des citoyens.

Pour une ville propre, agréable et accueillante,

## conjuguons nos actions

La propreté est le résultat de l'action des services municipaux mais aussi du civisme des habitants, du respect des règles par les professionnels, de la connaissance des consignes de tri.

Dès le printemps 2011, la ville a donc engagé différentes actions visant à améliorer ou faciliter le dépôt des ordures ménagères : déplacement de conteneurs, réaménagement de sites de dépôts... Elle engage parallèlement une importante campagne de communication pour toucher chaque citoyen et valoriser son rôle, notamment en installant des panneaux déclinant les règles de bases à respecter par tous. Le journal municipal, le site internet de la ville, des courriers personnels pour les situations particulières, propres à un quartier ou à une rue, viendront compléter et approfondir ces informations.

Ce programme est placé sous la supervision de Gisèle Ravez, adjointe au maire chargée de l'environnement, de Yves Faverjon, premier adjoint chargé du personnel, et de Martine Lagrange-Chevalier, adjointe au maire chargée de la culture, du patrimoine et de la communication.



# conjuguons <sup>nos</sup> actions

## je respecte



- ▶ je sors mes sacs jaunes le mercredi soir
- ▶ je dépose mes cartons, pliés et attachés, le mercredi soir
- ▶ je dépose les sacs noirs dans les conteneurs sans rien laisser au sol
- ▶ je ne dépose aucun encombrant dans ou à côté des conteneurs (renseignements au 04 90 92 70 26)

## tu tries



- ▶ le verre dans les points d'apport volontaire
- ▶ les emballages et les papiers dans les sacs jaunes (à sortir le mercredi soir)
- ▶ les déchets spécifiques à la déchèterie (encombrants, déchets verts, bois, gros cartons...)
- ▶ les déchets électroniques dans les magasins d'électroménager ou à la déchèterie

## nous agissons

- ▶ Un programme de renouvellement du parc de conteneurs et des points d'apport volontaire verre sur 3 ans
- ▶ une campagne d'information pour améliorer ensemble la propreté de notre ville
- ▶ des amendes pour sanctionner l'incivisme (35€ à 1 500€)
- ▶ un numéro d'appel à la disposition des Saint-Rémois : 04 90 92 70 26

Saint-Rémy  
DE PROVENCE



## ils s'engage



- ▶ 12 rippeurs ramassent vos déchets ménagers 7 jours sur 7
- ▶ L'équipe de la déchèterie vous accueille et vous renseigne
- ▶ 6 agents effectuent un balayage manuel et un nettoyage mécanique de la voirie

## vous participez



- ▶ en respectant les consignes de tri, les jours et les lieux de dépôt
- ▶ en pliant les cartons d'emballage
- ▶ en apportant vos déchets et cartons encombrants à la déchèterie

ils respirent !

EN AVANT PROPRE  
04 90 92 70 26



# EN AVANT PROPRE

# SOYONS CIVIQUES !

Les dépôts sauvages  
sont interdits



Les cartons doivent  
être pliés et attachés



Les sacs jaunes  
doivent être fermés  
et déposés à côté  
des conteneurs

Les sacs noirs  
doivent être déposés  
dans les conteneurs

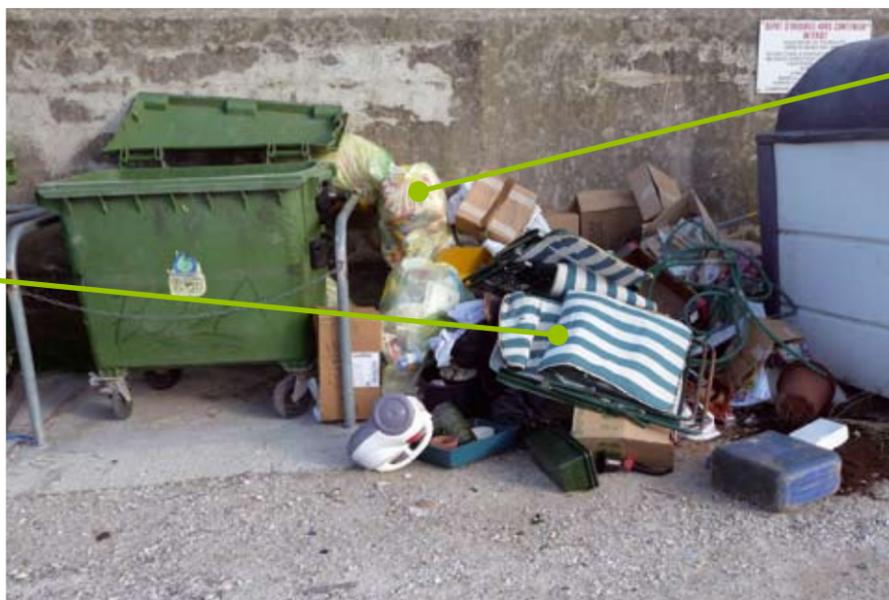
Les déchets verts  
doivent être portés  
à la déchèterie

Les déchets  
professionnels  
doivent rejoindre  
les filières spécialisées



Le dépôt hors  
des conteneurs  
est interdit

Les encombrants  
doivent être portés  
à la déchèterie



Les sacs jaunes  
doivent être sortis  
le mercredi soir

Mireille Raybaud, adjointe au maire chargée de la santé, de l'emploi et du logement, fait visiter les appartements aux futurs locataires.

# Emménagements dans les logements rénovés de l'ancienne gendarmerie

**Dix familles saint-rémoises sont installées depuis début avril dans les logements sociaux situés derrière l'ancienne gendarmerie, boulevard Gambetta.**

La ville avait décidé fin 2008 de rénover les huit logements occupés auparavant par les gendarmes et de les transformer en six T4 et quatre T2.

Compte tenu de l'urgence, elle a effectué très rapidement les démarches nécessaires pour signer un bail emphytéotique avec le Foyer de Provence, société coopérative, qui a lancé

les travaux dans la foulée, cofinancés par l'État, le Conseil général et la ville. En principe, 50% des logements étaient réservés au Foyer de Provence, 30% à la sous-préfecture et 20% au Conseil général et à la ville. Néanmoins, tous les partenaires s'en sont remis aux propositions de la ville quant aux familles à privilégier pour l'attribution des logements.

« Celle-ci a été effectuée en toute transparence par une commission en tenant compte de critères précis, comme l'ancienneté des familles dans la liste d'attente et l'urgence de leur dossier, tout en s'assurant de maintenir la mixité sociale », explique Mireille Raybaud, adjointe au maire déléguée à la santé, au logement et à l'emploi. Cette consultation a permis d'attribuer tous ces logements à des familles saint-rémoises. ■



## Régler simplement ses différends grâce au conciliateur de justice

**Tout particulier peut saisir gratuitement le conciliateur de justice et ainsi éviter d'engager de longues et coûteuses procédures judiciaires.**

Intenter une action en justice peut parfois paraître disproportionné par rapport à l'importance du différend opposant deux personnes en conflit. Il est alors possible – et conseillé ! – de faire appel au conciliateur de justice, auxiliaire assermenté nommé par le premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence et dépendant du tribunal d'instance

de Tarascon. Tenu à l'obligation du secret, celui-ci intervient de façon bénévole dans les conflits mineurs d'ordre civil (et non pénal), comme les difficultés de voisinage, les différends entre propriétaire et locataire, les désaccords entre fournisseurs et clients, les malfaçons, etc.

En revanche il n'intervient pas pour les questions relatives au droit du travail, dont la

compétence revient au Conseil des prudhommes, au droit à la famille, domaine du juge aux affaires de famille, ou pour les conflits entre administration et particuliers, réservés au médiateur de la République. Le conciliateur de justice tient une permanence en mairie de Saint-Rémy les premier et troisième jeudi du mois, de 9h à 12h. On peut s'adresser à lui sans formalité. ■

En 2010, Ambroise Pujebet, conciliateur du canton judiciaire de Saint-Rémy, qui regroupe Le Paradou, Maussane, Maillane et Les Baux, a reçu 90 personnes au cours de 22 séances. Sur les 70 cas qui relevaient de sa compétence, la moitié ont trouvé une solution sans avoir recours à une action en justice.

# Des mesures en faveur de la sécurité de tous

**La ville prend plusieurs initiatives pour renforcer la sécurité de ses administrés, en matière de lutte contre la délinquance, de prévention routière ou de communication en cas de situation urgente.**

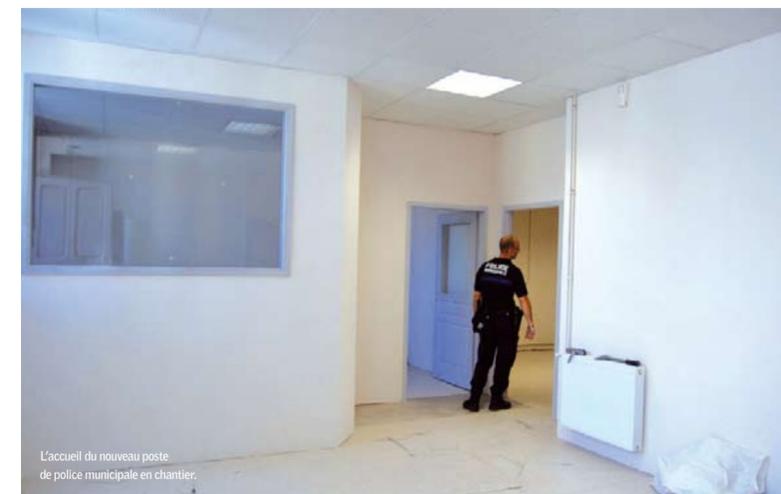
La commune va mettre en place cette année un conseil local de sécurité pour la prévention de la délinquance (CLSPD), instance instaurée par l'État en 2007, qui coordonne l'ensemble des acteurs de la prévention et de la sécurité. Le CLSPD donne au maire des pouvoirs étendus, notamment en terme de médiation, pour lutter contre la petite délinquance. Ses principaux protagonistes, chacun compétent dans son domaine d'intervention, définissent ensemble et mettent en œuvre la politique de sécurité et de prévention, en tenant compte de toutes les facettes d'un problème, et procèdent ensuite à son évaluation.

### Nouveau poste de police

La police municipale est sur le point d'emménager à l'ancienne école de la Libération, dans les anciens locaux de la Régie de l'eau et de l'assainissement. Situé au cœur de la ville, à côté du garage où sont parqués ses véhicules, ce nouveau poste permettra aux agents de police d'être encore plus réactifs, y compris pendant les manifestations taurines ou les foires qui coupent la circulation sur le Cours.

### Dix caméras vidéos autour des parkings et bâtiments publics

Ce nouveau bâtiment comportera par ailleurs un local raccordé à la dizaine de caméras que la municipalité a



décidé d'installer d'ici la fin de l'année aux abords de sites sélectionnés. Ce dispositif dissuasif a pour objectif de diminuer le nombre d'infractions, comme le vol ou la dégradation de véhicules. L'utilisation de ce système est prévue pour une exploitation a posteriori des images,

sauf lors de manifestations à risque. Les images ne seront donc visionnées qu'en cas de constatations de délits ou de troubles à l'ordre public. Les emplacements précis ont été étudiés par la police municipale et la gendarmerie ; l'ensemble du dossier est suivi par Bernard Marin, conseiller

municipal délégué à la sécurité. Cet investissement sera subventionné par l'État. Attentive aux remarques des Saint-Rémois, la municipalité s'est engagée à analyser de façon objective les résultats du dispositif de manière à décider des conditions de sa pérennisation. ■



## La télé-alerte pour une réactivité accrue

La ville a souscrit au service de télé-alerte Gedicom, qui permet de prévenir la population par le biais de messages téléphoniques courts, en cas de situation urgente ou d'événement majeur : aléa climatique, inondation, incendie, pollution accidentelle...

Ce nouveau système d'information utilise les numéros des habitants figurant dans l'annuaire téléphonique de l'opérateur historique, qui pourront être complétés par des listes spécifiques.

## La commune sécurise les entrées de ville



Pour renforcer la sécurité routière à Saint-Rémy, la commune a installé ces derniers mois 14 ralentisseurs sur les grands axes, aux entrées de ville. La plupart sont de type « coussin berlinois », qui obligent les conducteurs à lever le pied sans pour autant ralentir les véhicules de secours en cas d'urgence, d'autres sont

des plateaux traversants en enrobés. Ces aménagements ont été supervisés par les services techniques municipaux, sous la conduite de Vincent Oulet, adjoint au maire délégué aux travaux, et menés par l'entreprise Signalis. De nombreux administrés attirent l'attention des élus sur d'autres axes routiers où les conducteurs ont tendance à rouler trop vite. Ces emplacements seront étudiés avec soin pour des aménagements ultérieurs.



## SOS Amitié : un mal, des mots

Créé il y a 50 ans, SOS Amitié est un service d'écoute destiné à accueillir la parole de celles et ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile. Quel que soit le moyen choisi par la personne en détresse, téléphone, messagerie, « tchat », SOS Amitié s'engage à garantir son anonymat et la confidentialité des propos. Par ces deux engagements, SOS Amitié veut permettre à celles et ceux qui appellent de s'exprimer le plus librement possible, de dire leur mal-être sans craindre d'être reconnus ou repérés.

SOS Amitié à Avignon :  
04 90 89 18 18  
sos.amitie.avignon@gmail.com  
www.sos-amitie.org

# 20 ans de jumelage avec Pfarrkirchen

Les villes de Saint-Rémy-de-Provence et Pfarrkirchen fêteront le 20 juin prochain vingt ans de jumelage. En vue de cet événement, la commune aménage une oliveraie située le long de la route des Baux.



Cette oliveraie de plus de 6 000 m<sup>2</sup>, appartenant à la ville, sera paysagée pour devenir une aire d'accueil piétonne agréable pour les visiteurs, à quelques pas des Antiques, du site de Glanum et de Saint-Paul-de-Mausole. Elle sera attribuée, de façon symbolique, à la ville de Pfarrkirchen. Le bureau d'études paysagères Jardinescence, basé à Saint-Rémy depuis 2005, a choisi d'y privilégier le bois pour la stèle commémorative du jumelage et pour le mo-

bilier (tables, bancs, palissades...), afin de rompre avec la forte présence des blocs de pierre dans les environs. Elle a conçu par ailleurs plusieurs cheminements à travers les oliviers pour que le promeneur-rêveur puisse s'y évader ou se rendre de Saint-Paul à Glanum en évitant la route. Cet aménagement, qui nécessitera le déplacement de quelques arbres, transformera l'oliveraie en un lieu à la fois attractif et ludique, à l'écart de l'avenue Van Gogh. ■



## Enfin une classe germaniste au collège

Le comité de jumelage Saint-Rémy/Pfarrkirchen, appuyé par Michel Bonet, adjoint au maire délégué à la jeunesse et à l'éducation, militait depuis longtemps en faveur d'une classe germaniste au collège Glanum. Dernièrement, le recteur d'académie a accédé à la demande de la principale Joëlle Mistral en créant pour la rentrée scolaire 2011 une classe de sixième bilingue où les collégiens pourront apprendre l'anglais et l'allemand, à raison de trois heures hebdomadaires pour chacune des langues vivantes. Cette classe sera poursuivie tout au long de la scolarité au collège pour permettre d'intégrer en seconde, par exemple, la classe européenne du lycée Daudet à Tarascon.

Renseignements au collège :  
04 90 92 03 85

## Formation pour les bénévoles associatifs

C'est par passion pour une activité ou une action que des personnes se rassemblent autour d'un projet et créent une association loi 1901. Mais au quotidien, la gestion d'une association demande des compétences et des connaissances juridiques. C'est pourquoi toute l'année, la Maison des associations de Saint-Rémy organise, en partenariat avec celle de Châteaurenard, des formations gratuites pour les bénévoles associatifs et les accompagne ainsi dans leurs activités.

### Prochaines formations :

- jeudi 19 mai à 18h30 : la fonction de trésorier
- jeudi 20 octobre à 18h30 : les activités économiques au sein des associations (à la maison des associations de Châteaurenard)
- jeudis 17 et 24 novembre à 18h30 : la comptabilité associative

Pour s'inscrire, contacter la Maison des associations au 04 32 60 67 33.

## Une nouvelle entrée pour La Crau-Pôle



La ville a aménagé un nouvel accès sur le côté sud du skate-park de La Crau-Pôle, avec l'objectif de réduire le flux des usagers sur le côté est, répondant ainsi à une demande formulée par les résidents du lotissement Blanchin. Conçu pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, cet accès dessert l'ensemble des aires de La Crau-Pôle (skate-park, street-basket, mur d'escalade). Ces travaux ont été l'occasion de refaire le cheminement de la berge du gaudre, sur le côté nord, partiellement emporté par les inondations du 7 septembre dernier. ■

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la ville, après avoir été soumis au vote du conseil municipal suivant : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr) rubrique La Mairie/Conseil municipal

### Expression de la Majorité municipale

## Saint-Rémy détaché des Alpilles par volonté préfectorale ?

Le 22 avril dernier, le Préfet des Bouches-du-Rhône présentait aux élus du département son projet d'organisation intercommunale (en application de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16/12/2010) : la ville de Saint-Rémy-de-Provence y est détachée de l'ensemble des 10 communes des Alpilles aujourd'hui rassemblée au sein de la CCVBA<sup>1</sup> pour rejoindre « la zone d'emploi de Châteaurenard, vers laquelle elle est naturellement tournée (...) du fait des besoins, selon le document préfectoral, que Châteaurenard satisfait en terme de culture, éducation et services marchands ». Cette nouvelle organisation doit prendre effet au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit dans 18 mois. Les 8 autres communes, à l'exception d'Eygalières et Saint-Rémy, seraient quant à elles incluses dans une intercommunalité dont Arles serait le centre, la CCVBA disparaissant. Sans la moindre concertation avec les élus, ignorant la

réalité économique, touristique, historique et humaine des Alpilles, ce document écartèle ainsi un territoire que tout unit, inscrit dans un Parc naturel régional dont Saint-Rémy doit accueillir le siège et ayant élaboré un projet culturel commun dans la perspective de Marseille Provence 2013. La méconnaissance de la situation est telle que Mas-Blanc et Saint-Étienne-du-Grès sont, dans le document concocté par les services de l'État, localisées au sud des Alpilles ! Il y est considéré que le massif des Alpilles est une « barrière<sup>2</sup> » justifiant de ramener Saint-Rémy vers sa « ville centre » et de l'inscrire dans l'ensemble Châteaurenard / CCRAD<sup>3</sup> aujourd'hui, probablement Grand Avignon demain ! L'impact économique primordial de l'activité touristique pour les Alpilles et Saint-Rémy y est tout simplement ignoré. L'un des objectifs de la loi consiste à définir des périmètres territoriaux répondant à une homogénéité écono-

mique et sociale. Le schéma proposé ne répond en rien à cet objectif. Les 10 maires membres de la CCVBA ont exprimé à l'unanimité leur désaccord avec un projet niant la cohérence territoriale des Alpilles et ont voté une motion en ce sens qui sera adressée au Préfet. Nous sommes en train d'élaborer un document argumenté qui sera remis à la CDCI<sup>4</sup> en vue de la modification de la proposition préfectorale. Nous publierons dans quelques semaines une Lettre du Maire sur ce sujet très important qui nous concerne tous.

1. Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles
2. Extrait du document préfectoral
3. Communauté de communes Rhône Alpilles Durance
4. Commission départementale de coopération intercommunale

### Expression de l'Opposition municipale - Un nouvel élan pour Saint Rémy

Madame, Monsieur, Chers Saint Rémois, Chères Saint Rémoises, Les sujets d'actualité en ce printemps 2011 sont le budget de la ville, et la préservation de notre patrimoine communal :

**LE BUDGET COMMUNAL :**  
Le 12 avril dernier a eu lieu l'un des plus importants conseils municipaux de l'année, celui du vote du budget. M. CHERUBINI nous a présenté son budget prévisionnel selon lui très satisfaisant, nous vous laissons juge en vous rappelant quelques chiffres :  
- Le budget global de la ville pour 2011 est de 28.895.395 €  
- Les opérations d'équipement c'est-à-dire le programme de travaux pour l'année représentent 4.989.000 €  
- L'emprunt budgété pour cette même année est de 1.755.000 €.  
Pour 2011, nous serons donc particulièrement attentif à ce que M. le Maire n'augmente pas la dette de la commune, ni vos impôts.

**LE PATRIMOINE COMMUNAL :**  
Reparlons de la ZAC d'USSOL un projet de construction de logements sociaux à l'entrée de SAINT REMY. Nous vous avons alerté très tôt sur l'impact négatif de ce programme qui semble accumuler les mauvais points. Tout d'abord un avis défavorable du commissaire enquêteur qui a jugé le projet mal placé, sur dimensionné, sous équipé et trop éloigné du centre ville. Maintenant, un diagnostic réalisé par l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) met à jour sur le terrain d'importants vestiges, datant de l'époque gallo romaine. Donc en plus d'être mauvais au plan de l'urbanisme ce projet pourrait mettre en péril un site archéologique majeur. Pour 2011, nous serons donc vigilants afin que M. le Maire préserve le patrimoine culturel Saint Rémois. Nous serons également soucieux de proposer des logements aux Saint Rémois mais dans des quartiers mieux desservis et plus proches du centre ville comme celui des Cèdres.

Parlons des ARENES BARNIER ce site plein d'histoire où chacun de nous a des souvenirs. Après des hésitations l'équipe municipale a accepté de parler de son projet : un espace vert fermé le soir. Rien de révolutionnaire. Nous nous battons afin que les travaux sur les arènes BARNIER concernent la construction d'un théâtre de verdure comme chaque candidat s'y était engagé lors des élections. Nous avons d'ailleurs demandé qu'une large concertation soit lancée auprès de la population pour connaître votre avis sur l'avenir de ce lieu.

Chacun de nous est disponible et attentif. Nous sommes à votre écoute par courrier adressé en mairie.

M-P. DAILLAN  
J-L. CHANEAC  
M. GAY  
F. CHARBONNET  
C. BIANUCCI

### Expression de l'Opposition municipale - Saint-Rémy nouvelle donne

Dans ce billet, je ne commenterai pas les décisions, ni les projets de la commune, ni les problèmes latents des gaz de schistes, ni le budget mais le comportement d'une grande partie de la population Saint-Rémoise.

Une fois n'est pas coutume, je reviens sur les élections cantonales du mois de mars 2011. Je suis offusqué de deux faits qui se sont produits.

Tout d'abord l'abstention qui constate une foutaise d'une partie de la population des institutions. Si voter est un droit c'est aussi un devoir, la démocratie ne se subit pas, elle se vie...

Des peuples se sont rebellés dans les pays de l'Est de l'Europe, aujourd'hui dans des pays d'Afrique du nord, du Moyen Orient et d'Asie afin d'avoir une démocratie, des personnes sacrifient leurs vies dans un dynamisme afin de libérer leur pays des dictatures. On ne peut pas être insensible à la chance de vivre dans un pays démocratique.

Puis, la grande mobilisation d'électeurs Saint-Rémois pro extrême droite. Certains diront que c'est le résultat d'une contestation mais qu'elle contestation dans une élection locale ? Je pense que nombres d'entre eux se sont trompés d'élection, du moins je l'espère.

Peut être comme certains boulistes, ont-ils peur qu'un méchant immigré leur vole le cochonnet ou des étrangers leur boivent leurs pastagags ? Peuchère, il fait quand même bon vivre à Saint-Rémy. Où tout simplement une réaction de moutons suivant les sirènes médiatiques.

didiermaurin.over-blog.com

La Rédaction reproduit in extenso et à la lettre le texte fourni par les groupes d'opposition.

Budget 2011

# Des investissements toujours importants sans augmentation des impôts

La législation des collectivités territoriales organise leur budget annuel en deux sections distinctes : l'une de fonctionnement, qui comprend la masse salariale, les fournitures, les consommables, l'entretien... et l'autre d'investissement, qui comprend principalement les grands projets en cours. En 2011, la section de fonctionnement s'élève à 15,2 millions d'euros et celle d'investissement à 10,7 millions.

## Des recettes toujours limitées

Le contexte budgétaire est toujours tendu. En 2010, les droits de mutation, qui s'étaient effondrés en 2009 à la suite de la crise financière, ont finalement été plus élevés que prévu et ont atteint 650 000 euros ; une recette qui reste toutefois bien en deçà des 910 000 euros perçus en 2008. Les dotations de l'État sont, elles, toujours en baisse, alors même que la population de la commune augmente. Une gestion particulièrement attentive a néanmoins permis à la municipalité de dégager en 2010 un excédent de fonctionnement d'environ 630 000 euros. Si 440 000 euros ont été reportés sur le budget 2011, évitant ainsi le recours à l'augmentation de la fiscalité, 188 000 euros ont été réaffectés sur les projets d'investissement.

En 2011, les tarifs des services publics soit restent sta-

bles, comme le prix du repas dans les restaurants scolaires et le ticket d'entrée à la piscine, soit augmentent de 2% en moyenne, c'est-à-dire d'environ autant que l'inflation au niveau national. Cette hausse concerne par exemple l'occupation de l'espace public par les forains du mercredi.

## Des dépenses de fonctionnement très surveillées

La masse salariale, qui représente près de 49% de la section de fonctionnement, augmente très peu en 2011 par rapport à 2010 (3,54 % de plus principalement à l'avancement des agents, lié à leur ancienneté et/ou à leur qualification). Pour la cinquième année consécutive, l'augmentation de la masse salariale est plus faible que celle de l'année précédente. Un résultat qui traduit un effort important de la part des services municipaux : un seul recrutement sera ainsi effectué cette année (chargé de mission environnement/hydraulique) alors que l'augmentation de la population en justifierait cinq ou six.

Le soutien aux associations, toujours important, sera maintenu en 2011, avec une enveloppe identique à l'année passée : 900 000 euros de subventions de fonctionnement, auxquels s'ajoute une enveloppe de 50 000 euros de subventions exceptionnelles, trois fois plus élevée qu'en

2010, justifiée par les événements exceptionnels que certaines d'entre elles prévoient à l'occasion de leur anniversaire.

## L'effort d'investissement poursuivi

Parmi les grands projets de la municipalité, la salle de fêtes, de spectacles et de congrès, dont la construction commencera à l'automne, est l'un des postes les plus élevés cette année, avec 2 498 000 euros.

La rénovation des rues du centre ville, ainsi que la réfection de la toiture de la salle Jean-Macé et le réaménagement des arènes Barnier totalisent plus de 1 100 000 euros (voir ci-contre). ■

## Et la dette ?

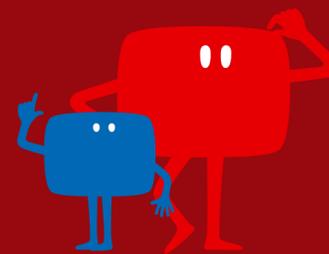
Chaque année, la ville rembourse presque 900 000 euros de sa dette. Par ailleurs, pour une gestion financière plus saine, la majorité municipale a pris comme engagement électoral que la masse totale des emprunts n'augmente pas par rapport à 2005. Ces trois dernières années, la commune n'a ainsi pas souscrit de nouvel emprunt. Il est probable qu'elle doive y recourir de façon très modérée en 2011.

Le conseil municipal a voté le 12 avril le budget primitif 2011. Sans augmenter la fiscalité, ce budget maintient un fort niveau d'investissement tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

## Projets d'investissement 2011

- ▶ **Réalisation de la salle de fêtes, de spectacles et de congrès et aménagement du site : 2 498 208 € (1<sup>re</sup> tranche) \***
- ▶ **Immobilisations corporelles (acquisitions foncières, travaux dans les bâtiments communaux, constructions, acquisition de matériel...) : 1 830 985 € \***
- ▶ **Aménagement du Pôle social et des nouveaux locaux de la police municipale : 557 838 € \***
- ▶ **Réfection des rues du centre ville : 453 222 € (1<sup>re</sup> tranche) \***
- ▶ **Aménagement des arènes Barnier : 350 000 € \***
- ▶ **Réfection de la toiture de la salle Jean-Macé : 300 000 € \***
- ▶ **Installations d'équipements de vidéosurveillance : 230 000 €**
- ▶ **Mise en conformité voirie-éclairage : 150 000 €**
- ▶ **Extension de l'hôtel Estrine : 146 472 € (1<sup>re</sup> tranche) \***
- ▶ **Restauration intérieure de la collégiale : 116 854 € (1<sup>re</sup> tranche)**
- ▶ **Premières études du PLU (Plan local d'urbanisme) : 60 000 € (1<sup>re</sup> tranche)**

\* Les projets marqués d'un astérisque sont soutenus par le Conseil général dans le cadre du Plan départemental d'aménagement et de développement 2010-2013.



## Télévision

Cet été, les Bouches-du-Rhône passent au tout numérique !

Le 5 juillet 2011, la télévision numérique hertzienne remplacera la diffusion analogique dans le département des Bouches-du-Rhône. Cela signifie que les habitants du département qui regardent la télévision par une antenne râteau ou une antenne d'intérieur devront être équipés, à cette date, d'un adaptateur numérique pour capter le nouveau signal ; il n'est pas nécessaire de changer de téléviseur ou d'antenne. Les personnes qui reçoivent la télévision par une box internet ne sont pas concernées : elles reçoivent déjà la télé numérique, tout le monde aura accès à 19 chaînes nationales gratuites en plus des chaînes locales, avec une meilleure qualité d'image et de son.

Vous pouvez obtenir des informations sur ce changement ou faire un diagnostic de votre installation en appelant le

**0970 818 818**

(numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi 8h à 21h), ou consulter le site internet [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr), très complet.

## Internet

Retrouvez l'agenda des événements saint-rémois et l'actualité de la municipalité sur le site internet de la ville : [www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

## Médecins de garde (week-ends)

Sous réserve de changements entre médecins

**Les 28 et 29 mai**

Dr Jean-Pascal Gutapfel  
04 90 92 06 29

**Le jeudi 2 juin (Ascension)**

**Les 4 et 5 juin**

**Les 11 et 12 juin**

**Le lundi 13 juin (Pentecôte)**

Dr Alain Ghandour

**Les 18 et 19 juin**

Dr Nicolas Cheval

04 32 60 14 80

**Les 25 et 26 juin**

Dr Stéphane Sieger

06 80 17 92 75

**Les 2 et 3 juillet**

Dr Sabrina Lafon-Reynaud

04 90 92 25 73

**Les 9 et 10 juillet**

Dr Marc Eliot

04 90 92 08 36

**Le jeudi 14 juillet**

Dr Alain Ghandour

**Les 16 et 17 juillet**

Dr Marie Wacquez-Rogissart

04 90 92 07 05

**Les 23 et 24 juillet**

Dr Nicolas Cheval

**Les 30 et 31 juillet**

Dr Moussa Traoré

04 90 92 07 77

**Les 6 et 7 août**

Dr Marc Eliot

**Les 13 et 14 août**

Le lundi 15 août (Assomption)

Dr Alain Ghandour

**Les 20 et 21 août**

Dr Jean-Pascal Gutapfel

**Les 27 et 28 août**

**Les 3 et 4 septembre**

**Les 10 et 11 septembre**

Dr Alain Ghandour

**Les 17 et 18 septembre**

Dr Nicolas Cheval

## Naissances

ABOUHAFS Naya, le 15/08/2010  
AGUILERA Charlotte, le 12/10/2010  
ALLÉ Lorena, le 09/10/2010  
AQAQOUI Nadège, le 04/02/2011  
AUBERT Alexis, le 07/10/2010  
AUPHAN Jules, le 15/08/2010  
BACULARD Simon, le 09/10/2010  
BAUDINO Tayler, le 27/11/2010  
BELLÉ Nicolas, le 08/10/2010  
BENOIT Augustin, le 13/12/2010  
BENOIT Violette, le 13/12/2010  
BOSSCO Paul, le 31/12/2010  
BOURILLON PECOUT Élya, le 03/12/2010  
BRUN Gabriel, le 07/01/2011  
CHABEAU Héloïse, le 05/11/2010  
CHALANÇON Hugo, le 27/09/2010  
CHALOT Axel, le 22/08/2010  
COLLANGE Elena, le 17/08/2010  
DEANTONI Livio, le 07/01/2011  
DELTORRE Milo, le 12/10/2010  
DEPAOLI Thomas, le 18/11/2010  
de PASSORIO PEYSSARD Tessie, le 16/12/2010  
DIASSY Yoann, le 04/11/2010  
EL GUEROUANI Ranya, le 27/08/2010  
FÉRAUD Ernestine, le 22/07/2010  
FULGINI-CAUQUIL Eve, le 23/01/2011  
GALLI Camille, le 07/01/2011  
GARCIA Guilhem, le 26/07/2010  
HAMIDANE Inaya, le 20/12/2010  
HAMIDANE Serine, le 20/12/2010  
JAQUOT Jahid, le 14/09/2010  
JERINTE ou GERENTE Kylian, le 01/10/2010  
KERMOVANT CARPENA Fanny, le 22/09/2010  
LAMGHABER Basma, le 07/11/2010  
LASIC Lily-Rose, le 28/11/2010  
LOINTIER Nolhan, le 15/01/2011  
MAFFEI Antonella, le 22/01/2011  
MAGNIAS Cassandre, le 08/10/2010  
MAHAD Amine, le 18/09/2010  
MARCON Lilou, le 13/09/2010  
MARSHALL Alya, le 09/09/2010  
MARTINEZ Tyméo, le 21/11/2010  
MEÇABIH Ibrahim, le 11/10/2010  
MEZROUI Kassim, le 03/10/2010  
MIFSUD Lucile, le 25/12/2010  
OHANIAN Lukas, le 20/09/2010  
ORGELS Paul, le 04/12/2010  
PERROT Candice, le 07/10/2010  
PERROT Léo, le 07/10/2010  
PROUHEZE Charles, le 21/11/2010  
RAMAGE Méliana, le 25/08/2010  
RICARD Jeanne, le 04/01/2011  
ROUSSEL Sara, le 10/11/2010  
SAADÉ Victor, le 28/11/2010  
SARTORI Noa, le 18/10/2010  
TAHRI Jassim, le 29/12/2010  
TESSARD Sophia, le 13/01/2011  
VERECQUE Timéo, le 02/10/2010  
VISIEU LUCHESI Maé, le 05/10/2010  
WILKES Éva, le 18/11/2010

## Mariages

ALVES SANTOS Havilli et GUIMARAES Wenna, le 06/11/2010  
ASSOUS Romuald et ALIVON Amandine, le 31/07/2010  
BACHIRI Jamel et CHRIKI Meryem, le 16/10/2010

BEAL Frédéric et GUIET Anne-Marie, le 28/08/2010  
BENGHOMARI Hakim et ZAËNAN Sabah, le 27/11/2010  
BOURARACH Samir et CHOUYAKH, le 09/10/2010  
CHABOT Serge et TRAORE Rachel, le 09/10/2010  
DIAZ BRITO Ramcel et JOYE Isabelle, le 19/08/2010  
EL BANNOUDI Abdelkarim et CORRIAS Marjorie, le 31/07/2010  
EL YAAGOUBI Abdelwahad et TAHRI Loubna, le 28/08/2010  
FRASSI Thierry et STURM Catherine, le 04/09/2010  
GROS Cyril et MOYRAND Segolene, le 11/09/2010  
JONOT Thierry et SAUTREUIL Christelle, le 21/08/2010  
JOURDAN Fabien et ARMAND Florence, le 21/08/2010  
LAVILLE Alexandre et DUPONT Julie, le 21/08/2010  
LELOUF Boujemaa et KOUBAA Samira, le 06/11/2010  
LE SEACH Erwan et BRUN Anne, le 11/09/2010  
MAGNE Eric et RAVOIRE Sylvie, le 07/08/2010  
MASSON David et DONCHE-GAY Sylvie, le 18/09/2010  
ORGELS Laurent et DUPORT Kristel, le 24/07/2010  
PAINCHAULT Sébastien et ALEXANDRU Maria-Andreea, le 23/08/2010  
PARADIS Aurélien et CHIMTCHENKO Viktoria, le 04/09/2010  
PAULEAU Roger et LUCHESI Véronique, le 30/10/2010  
PIC Jean-Christophe et AUDRY Marianne, le 08/09/2010  
PLANCHÉ Claude et ROUSSE Sophie, le 20/09/2010  
POTIER Jérémy et CASTANER Sandrine, le 18/09/2010  
RAPHOSE Olivier et GUILLOT Virginie, le 07/08/2010  
ROTH Xavier et CHALOPIN Laurène, le 10/12/2010  
ROVINI Henri et ERNANI Marie-José, le 21/10/2010

## Décès

AMBLARD-RAMBERT veuve MEYNAUD Huguette, le 18/11/2010  
ARNOULD Jean, le 05/08/2010  
BACULARD épouse NERI Bernadette, le 08/10/2010  
BAUER veuve GERTHOUX Juliette, le 02/08/2010  
BÉNÉDETTI veuve BALLY Irène, le 16/01/2011  
BONJEAN Marguerite, le 26/11/2010  
BORREL veuve TASSAN Holande, le 14/11/2010  
BOTRINI veuve JOURNET Dina, le 21/07/2010  
BOURGIER épouse COLLET Odette, le 14/09/2010  
BRONDELLO veuve GROS Marcelle, le 04/09/2010  
BRUN Fernand, le 29/11/2010  
CABASSUD Jean, le 31/12/2010  
CABROL Louis, le 24/11/2010  
CAPEAU Marcel, le 07/11/2010  
CHAPELET veuve SICARD Louise, le 06/02/2011  
DAL CANTO veuve MAFFEI Iva, le 29/07/2010  
D'ASSIGNY veuve BORDAS Louise, le 23/08/2010  
DEVILLE Joséphine, le 17/09/2010  
DUHAMEL Gilbert, le 09/10/2010  
ECUYER veuve MORETTO Giselle, le 29/07/2010  
EL BÉZE Fred, le 06/09/2010  
FABRE veuve BÉRARD Odette, le 06/09/2010  
FÉRAUD Louis, le 08/02/2011  
FIASCHI Louise, le 23/12/2010  
FIORIO Gérard, le 05/01/2011  
FOUGASSE veuve SCHMITT Lydie, le 01/08/2010  
GARCIA GIMENEZ veuve ONTENIENTE Adoration, le 07/08/2010  
GASC Jean, le 20/01/2011  
GASLAIN Raoul, le 16/01/2011  
GUILLOT Marius, le 27/08/2010  
HERVÉ épouse LODS Marguerite, le 23/10/2010  
JANNITE épouse DUHOUX Madeline, le 30/09/2010  
JARRY épouse EYGOINET Françoise, le 08/08/2010  
LAFRAISE Eugène, le 03/09/2010  
LALLEMAND veuve LATIL Angèle, le 03/09/2010  
LAPLASSE René, le 02/12/2010  
LECOMTE veuve LOUIS Germaine, le 27/09/2010  
LEDUCQ Jean, le 24/07/2010  
LILLAMAND veuve SÉGARD Magali, le 13/08/2010  
LOPEZ Matias, le 21/07/2010  
MAFFEI Mauro, le 23/12/2010  
MANSON Léon, le 04/11/2011  
MARIN Pierre, le 03/12/2010  
MARIOTTI Jean, le 31/01/2011  
MILLET Marie, le 01/02/2011  
MONTAGNE Alain, le 13/12/2010  
MORELLI veuve KRİKORIAN Dorina, le 09/02/2011  
MOSCATELLI veuve BERNARDONI Charlotte, le 31/10/2010  
MOUSSEAU veuve LILAMAND Jeannine, le 03/01/2011  
PARDO Diego, le 11/10/2010  
PINATEL veuve MERCIER Claude, le 25/01/2011  
PIRIOU Louis, le 19/12/2010  
PONCET veuve TROLY Andrée, le 06/01/2011  
PRÉAUX veuve GORRIER Gisèle, le 08/08/2010  
QUENIN veuve GERVAIS Henriette, le 30/10/2010  
ROUMANILLE veuve OLIVER Marguerite, le 27/10/2010  
SALADIN épouse DUTKIEWICZ Christiane, le 13/11/2010  
SAVANIER Henriette, le 03/12/2010  
SERVAIS Pierre, le 26/07/2010  
STAZIO veuve FIGHÉRA Lina, le 12/10/2010  
VERRA veuve HAMEL Lucienne, le 19/10/2010  
VIGNAU veuve OLAGNIER Yvette, le 03/12/2010  
VIRET Maryse, le 01/02/2011

## Horaires d'ouverture de la mairie

Les services accueil, état-civil, cimetière et élections sont ouverts :

▶ du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

▶ le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

▶ le samedi : de 9h à 11h30 (accueil et état-civil uniquement)

Tél. 04 90 92 08 10

Le bureau des passeports et cartes nationales d'identité reçoit sur rendez-vous uniquement :

▶ les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h ;

▶ le jeudi de 9h à 12h.

Les autorisations de sortie du territoire sont traitées par le service accueil.



Daniel Auteuil présente au Ciné-Palace son premier long-métrage en tant que réalisateur, *La fille du puisatier*.



Les élèves de cycle 3 écoutent les conteuses de la Langue buissonnière, dans le cadre de la Semaine patrimoine au musée des Alpilles.



Vernissage de l'exposition des 20 ans de la bibliothèque municipale Joseph-Roumanille.

# L'oustau Blain

Coume festejan lou 20<sup>em</sup> anniversari de la bibliotèco municipalo, evoucaren lou bastimen ounte aquelo d'aqui es recatado, l'Oustau Blain. S'agis d'un testimòni de l'urbanisme loucau, emé l'espandimen dis oustau de l'autro man d'ou Cours. Es à la debuto d'ou siecle XIX<sup>em</sup> que li catau vouguèron resta dins de rode mai en-souleia, en deforo di bàrri. La majo part d'aqueli gènt travaïavon dins la granibo, qu'olor fasié la fourtuno de nòstis ancian. En coumpagno di Mistral-Bernard, li Blain èron uno di famibo li mai drudo de Sant-Roumié...

Un papié trouba en 1990 dins lou chantié de la bibliotèco e que M. Bonnet recoupié, nous dis qu'aquel oustau fuguè basti sus la coumando de Jòusè-Leoun-Cloud Blain, Lou Blu, Conse de Sant-Roumié (1835-1848). Feni lou 1<sup>er</sup> d'outobre 1834, es lou drole d'aquieu, Anòni, que ié venguè resta lou 9 d'avoust 1835. Lou doucumen que Marcèu Bonnet recoupié s'acabo ansin : « Conseils que j'adrese à mon fils ou petit-fils ou arrière petit-fils, soit celui qui le 1<sup>er</sup> trouvera cette bouteille. Si tu ne veux point faire de mauvais sang, ne fais jamais bâtir. Si malgré mon avis tu veux bâtir, compte sur le double de ce que le maçon te dira. C'est ce que j'ai appris par expérience... ».

L'oustau restè dins la famibo Blain fin qu'en 1985. La memo annado, lou 23 de desèmbre, lou Counsèu Municipau, predisa pèr E. Richaud, decidè de lou croumpa pèr n'en faire la bibliotèco. Mai acò 's uno outro istòri...

## Culture, traditions et solidarité !



Charivari, carnaval des écoles et défilé du samedi : trois jours de fête avec la Chauche vieille.



# La maison Blain

Comme nous fêtons le 20<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque municipale, nous évoquons ici l'immeuble qui l'abrite, la Maison Blain. Il s'agit d'un témoignage de l'urbanisme local, avec l'extension des terrains bâtis de l'autre côté du Cours. C'est au début du XIX<sup>e</sup> siècle que les notables voulurent vivre en des lieux plus ensoleillés, en dehors des remparts. La plupart travaillaient dans le négoce des graines, qui faisait alors la fortune de la commune. Avec les Mistral-Bernard, les Blain étaient une des familles les plus riches de Saint-Rémy.

Un papier trouvé en 1990 dans le chantier de la bibliothèque, et que M. Bonnet recopia, nous apprend que cette maison fut bâtie sur la commande de Joseph-Léon-Cloud Blain, Lou Blu, maire de Saint-Rémy (1835-1848). Terminée le 1<sup>er</sup> octobre 1834, c'est le fils de ce dernier, Antoine, qui vint s'y installer le 9 août 1835. Le document que M. Bonnet recopia s'achève ainsi :

« Conseils que j'adrese à mon fils ou petit-fils ou arrière petit-fils, soit celui qui le 1<sup>er</sup> trouvera cette bouteille. Si tu ne veux point faire de mauvais sang, ne fais jamais bâtir. Si malgré mon avis tu veux bâtir, compte sur le double de ce que le maçon te dira. C'est ce que j'ai appris par expérience... ».

L'immeuble resta dans la famille Blain jusqu'en 1985. La même année, le 23 décembre, le conseil municipal présidé par Henri Richaud décidait de l'acquérir pour en faire la bibliothèque. Mais ceci est une autre histoire...



Les pompiers anglais de l'expédition autour du monde "Follow that fire engine", qui a pour but de collecter des fonds en faveur de la lutte contre le cancer, font étape à la caserne de Saint-Rémy.



Réunion de soutien aux traditions taurines, le 28 février, afin de poser les bases d'une sécurité accrue lors des manifestations festives.



La Saint-Rémoise Florine Body-Balme est élue seconde dauphine à l'élection de la Payse de France, présidée cette année par Geneviève de Fontenay. Elle diffusera toute l'année les valeurs du folklore français en France et à l'étranger.



Le maire et les élus remettent la médaille du travail aux employés municipaux : Mireille Bouterin (30 ans dans la fonction publique), Emilia Baccelli, Dominique Mistral, Sylvie Senegas et Olivier Dessauw (20 ans dans la fonction publique).

# Saint-Rémy